

Un carnet inédit¹ de Louis Bouilhet : *Impressions philosophiques*

Yvan LECLERC*

Les papiers de Bouilhet

Aussitôt après l'enterrement de son ami Louis Bouilhet, le 20 juillet 1869, Flaubert a récupéré tous ses papiers auprès de sa compagne, Léonie Leparfait. Dans le texte autobiographique intitulé « Mon pauvre Bouilhet », il écrit :

Léonie repleure en me revoyant. Nous mettons tous ses papiers dans ma grande caisse en bois. Quelle séparation ! quel vide ! Je retrouve les cahiers de *Meloënis* que je n'avais pas revus depuis 1849. [...] Tous ses vers sont là, dans mon grenier. Quel plaisir amer j'aurai à refeuilleter ses cahiers².

Et à Ernest Feydeau : « J'ai aujourd'hui rapporté chez moi tous les papiers de notre ami et rien ne sera perdu. »³ De tous ces papiers, Flaubert se promet un double usage : il les conservera et les *valorisera*, comme on dirait aujourd'hui, c'est-à-dire qu'il publiera ce qui peut l'être. « Rien ne sera perdu » est à comprendre en deux sens : on ne jettera rien et on donnera au public ce qu'on peut lui donner. Flaubert accomplira ainsi un « devoir de mémoire », un devoir d'amitié en souvenir de l'*alter ego* disparu, un devoir d'artiste envers le poète et le dramaturge, et un devoir moral vis-à-vis de la veuve Léonie et du quasi orphelin, Philippe Leparfait, auxquels le romancier voudrait être utile en leur faisant gagner quelques droits d'auteur.

* *Professeur à l'université de Rouen*

1. Pas entièrement inédit, puisque Léon Letellier en a publié des extraits dans sa thèse *Louis Bouilhet 1821-1869, sa vie et ses œuvres d'après des documents inédits*, Rouen, H. Delafontaine, sd [Hachette, 1919].

2. Flaubert, *Vie et travaux du R.P. Cruchard et autres inédits*, éd. Matthieu Desportes et Yvan Leclerc, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2005, p. 86.

3. Flaubert, *Correspondance*, éd. Jean Bruneau, Bibliothèque de la Pléiade, lettre du 22 juillet 1869, t. IV, p. 69. Le lendemain, Flaubert donne la même information à Maxime Du Camp : « Hier j'ai été à Rouen prendre *tous* ses papiers », en soulignant *tous*, *ibid.*, p. 73.